

Hebdo Canada



Volume 5, No 1
(Hebdomadaire)

le 5 janvier 1977

Ottawa, Canada.

Inuit et chercheurs font l'essai d'un système de radio de piste	1
Décès de M. Réal Caouette	2
La carence vitaminique: une exagération	2
La promotion des femmes en 1976... ..	3
La chronique des arts	5
Secours d'urgence en Turquie	6
A la défense des fonctionnaires	6
Nouvelles brèves	6

Inuit et chercheurs font l'essai d'un système de radio de piste

Le ministère des Communications vient d'entreprendre, avec la participation des membres d'une communauté inuit, un programme d'expériences techniques sur un système original de radio de piste. Le Centre de recherches sur les communications (CRC) du ministère des Communications fait présentement l'essai sur le terrain de ce système qui pourra offrir des possibilités considérables pour les Inuit, les Indiens et les habitants d'agglomérations éloignées au Canada.

Un moyen de contact sûr

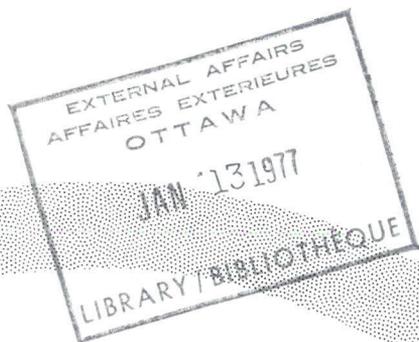
La radio fournira un moyen de contact sûr aux chasseurs et pêcheurs du Nord, qu'ils se trouvent à quelques centaines de mètres ou à plusieurs kilomètres de leur domicile. Le système a été conçu par le laboratoire de radio-communications du CRC. Un prototype de l'appareil radio a été construit aux laboratoires du CRC, puis expédié par avion à Koartac, communauté inuit de 125 habitants, située à 485 kilomètres au nord de Fort Chimo, dans le Nouveau Québec. L'appareil est maintenant à la disposition des habitants de Koartac.

Au point de vue économique, cette région dépend de la chasse, de la

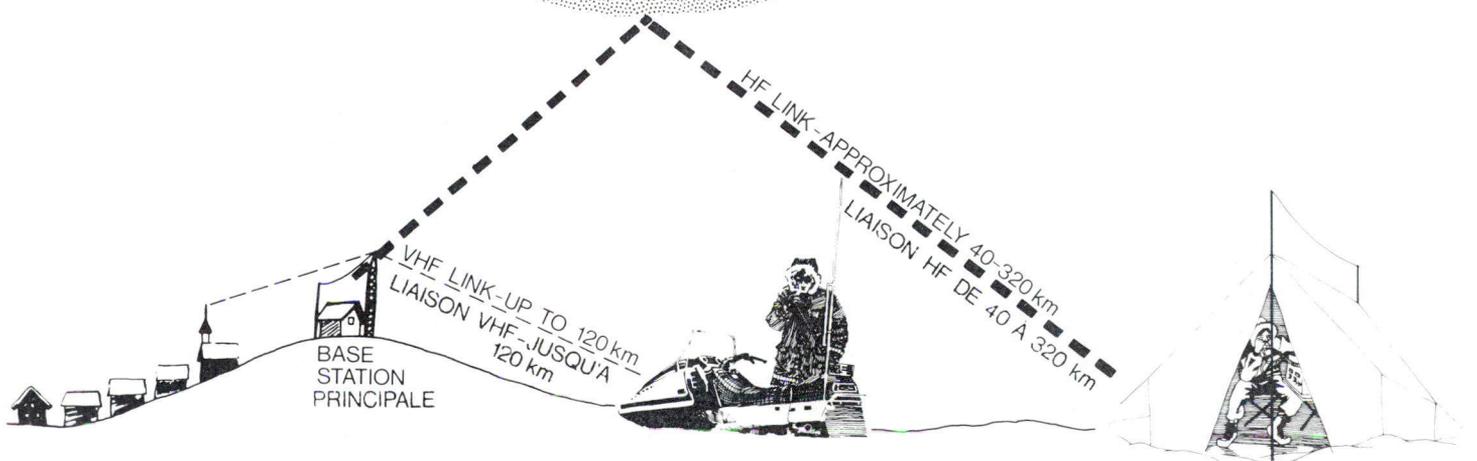
pêche et d'autres activités traditionnelles qui exigent l'éloignement des membres de la communauté pendant de longues périodes, chaque année. Ils se déplacent continuellement ou s'installent dans des camps temporaires. Les habitants d'agglomérations comme Koartac peuvent communiquer avec le Sud au moyen du téléphone, ou avec d'autres agglomérations du Nord au moyen du traditionnel poste à ondes courtes (HF), mais n'ont aucun moyen fiable de communiquer entre eux à l'intérieur de leur propre territoire, à l'époque de l'année où une partie de la communauté reste dans l'agglomération pendant que l'autre s'en va à la chasse ou à la pêche.

Les habitants de ces régions ont déjà tenté de se servir des postes HF. Ces postes comportent toutefois de nombreux désavantages, notamment une antenne volumineuse et inefficace, l'existence d'une zone de silence, sans compter les perturbations ionosphériques qui peuvent être imprévisibles dans le Grand Nord.

Le système mis au point par le CRC continue d'utiliser la radio HF pour les liaisons à grande distance; il y ajoute l'utilisation de petits émetteurs-récepteurs VHF à modulation de fré-



IONOSPHERE



quence, puissants et légers, qui peuvent fournir un moyen de communication fiable et efficace à presque cent pour cent, dans la zone de visibilité directe (40 à 120 km) entre les agglomérations et le chasseur ou le pêcheur éloignés.

Un système simple et efficace

Ce système utilise des postes radio très simples dont les dimensions sont à peu près celles d'une petite boîte de cigares. Ces postes peuvent être répartis à travers l'agglomération, un peu à la façon des cabines téléphoniques dans les villes du Sud, c'est-à-dire dans l'école, au magasin général et dans certains foyers. Un répéteur automatique situé au point le plus élevé dans l'agglomération, ou la surplombant, capte le signal en provenance

de l'agglomération ou du campement éloigné et le retransmet avec une puissance plus élevée sur une fréquence adjacente.

Pour appeler d'une agglomération vers l'extérieur, on n'aura qu'à appuyer sur le bouton du microphone d'un des postes "à ligne partagée". Si le chasseur ou le pêcheur se trouve à l'intérieur de la zone de visibilité directe VHF, il pourra utiliser ce matériel. Sinon, il utilisera le matériel HF dont l'émetteur-récepteur situé à l'emplacement du répéteur VHF transmettra au besoin les signaux en provenance ou à destination de l'agglomération.

Le concept de la ligne partagée réduit au minimum les risques de ne pas entendre un appel d'urgence. Quiconque se trouve à la portée d'un des postes radio de l'agglomération

peut devenir un opérateur radio d'urgence bénévole. Un des avantages d'utiliser la radio MF-VHF est que de tels émetteurs-récepteurs peuvent être gardés absolument silencieux, sans bruit de fond ou parasites, jusqu'à ce qu'un signal soit capté. De la même façon, un "appel par émission d'une tonalité" c'est-à-dire l'usage d'une tonalité pour mettre en marche le récepteur silencieux, est utilisé dans le cas du système HF. Ces deux dispositifs rendent la vie beaucoup plus facile à ceux qui doivent garder l'écoute.

Le ministère des Communications espère aider à mettre au point certains éléments d'un système intégré de radiocommunication de piste, tels que de meilleures antennes démontables HF et VHF, de meilleures piles et des émetteurs-récepteurs HF plus légers.

Décès de M. Réal Caouette

Un des chefs politiques les plus originaux et les plus colorés que le Parlement canadien ait connus, est décédé dans la personne de M. Réal Caouette, député créditiste de Témiscamingue (Québec). Entré à l'hôpital le 16 septembre, jour où il s'app préparait à célébrer le 30^e anniversaire de son entrée en politique, M. Caouette dut subir une opération à coeur ouvert quelques semaines plus tard. Il est décédé à Ottawa le 16 décembre, à l'âge de 59 ans.

L'homme et sa carrière

Né à Amos, comté d'Abitibi (Québec), en 1917, Réal Caouette militait depuis 1939 dans les rangs créditistes. Reconnu pour ses talents d'orateur, sa vigueur d'expression, sa facilité de toucher les foules par son don de simplification parfois comique, cet homme du peuple, comme il aimait se définir, a employé toutes ses énergies à la défense de ses convictions politiques. Rien n'a jamais pu abattre sa confiance, pas plus le scepticisme des siens que les attaques ironiques de ses concitoyens, ni même les vexations de l'Église qui voyait en lui, au début, malgré son attachement indéniable aux valeurs chrétiennes, une sorte de "socialiste".

Élu premier député créditiste du Québec à la Chambre des communes



M. Réal Caouette

d'Ottawa en 1946, lors d'une élection partielle, il sera défait trois ans plus tard et devra attendre 13 ans avant de siéger de nouveau aux Communes. C'est donc en 1962 qu'il est réélu avec 30 autres députés créditistes, dont 26 du Québec. Il ne restera que 11 de ces députés lorsque Réal Caouette, pour cause de maladie, cédera sa place, en novembre 1976, en tant que chef du Crédit social du Canada, alors que le congrès au leadership du parti élira M. André Fortin, député de Lotbinière (Québec).

En apprenant la mort de M. Caouette,

tous les chefs de partis lui ont rendu hommage. Le premier ministre Trudeau, pour sa part, a dit de lui qu'il avait été "un parlementaire émérite qui avait épousé la cause du peuple, surtout celle des travailleurs; fédéraliste convaincu, a-t-il ajouté, sa sincérité à la cause qu'il défendait, sa forte personnalité, son franc parler et sa fougue verbale laisseront des souvenirs impérissables dans l'histoire du parlementarisme canadien".

À sa femme, ses enfants et autres membres de la famille, nous présentons l'expression de nos condoléances.

La carence vitaminique: une exagération

Selon les conclusions de l'étude *Nutrition Canada* menée il y a quelques années, la moitié de la population canadienne manque d'une vitamine appelée acide folique. Craignant que cette découverte n'entraîne l'addition d'acide folique à nos aliments, un chercheur de l'Université McGill a entrepris des études qui ont démontré que les Canadiens ne souffraient en fait d'aucune carence de cette vitamine. Il a réussi à prouver que la ration d'acide folique recommandée était trop élevée tant au Canada que dans d'autres pays occidentaux. Les chercheurs d'autres pays ont depuis lors corroboré les dires de ce chercheur.

LA PROMOTION DES FEMMES EN 1976

Les femmes, au Canada, occupent une place de plus en plus importante tant dans le monde des affaires que dans la politique, mais il y a encore des domaines où elles sont trop peu représentées. En vous présentant quelques réflexions sur ce sujet, nous vous faisons connaître également quelques Canadiennes qui, au cours de 1976, ont obtenu des postes importants dans différents champs d'action. L'espace nous manque, malheureusement, pour vous présenter un relevé complet sur le sujet.



Mme Lise Payette

Mme Lise Payette, qui a la réputation d'être la personnalité la plus populaire de la télévision au Canada français et qui a été l'animatrice des émissions "Place aux femmes" (première émission féministe au Canada), et "Appelez-moi Lise" (que suivait plus d'un million de téléspectateurs) a abordé la politique en 1976; elle a été élue députée du comté Montréal-Dorion, et a subséquemment été nommée ministre des Consommateurs, des Coopératives et des Questions financières dans le Cabinet de M. René Lévesque.

Égalité d'accès à l'emploi

Dernièrement, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Conseil du Trésor, a exposé une politique d'égalité d'accès à l'emploi, à la formation, au perfectionnement et aux possibilités d'avancement pour tous les employés. Tel que demandé, le ministère des Affaires extérieures a fait rapport sur ses projets pour la présente année financière et présentera en mars ses projets pour 1977 à 1982. Les activités entreprises par le ministère se situent plutôt au niveau des besoins économiques et sociaux nouveaux de tous les employés qu'à celui de la promotion de la femme comme telle.



Mme Yvette Rousseau

Mme Yvette Rousseau de Québec a été nommée présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social. Dans le passé, Mme Rousseau a été vice-présidente de la Fédération des Travailleurs du textile, et très active au sein du mouvement ouvrier. Elle est l'auteur d'un livre sur le travail de nuit des femmes en usine. En 1967, elle fut déléguée du Canada à Bruxelles à la Conférence mondiale sur le travail de la femme.

Elles vont de la suppression de l'âge limite d'entrée au Service extérieur (ce qui a permis d'engager des veuves actuellement affectées à l'étranger), à l'accessibilité des femmes à de nouvelles catégories d'emploi (c'est ainsi qu'on a affecté à l'étranger en 1975 la première femme garde de sécurité, veuve d'un employé du ministère), la

Née à Rome, Mme Bégin a étudié à l'Université de Montréal, à l'Université de Paris et à l'Université McGill. Elle a été membre fondateur et première vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec, et membre du Conseil canadien des droits de l'Homme. Entrée en politique en 1972, elle a été élue députée de son comté de St-Michel (Montréal) et réélue en 1974. Secrétaire parlementaire du SEAE en 1975, elle a été nommée ministre du Revenu national, dans le Cabinet Trudeau en 1976.



Mme Monique Bégin

promulgation d'une politique de recrutement à l'étranger des conjoints et des personnes à charge, si le pays hôte y consent, la délivrance de passeports diplomatiques et spéciaux au nom de jeune fille de la requérante, si le pays hôte n'y voit pas d'objection, et à l'autorisation de congés d'études (parfois payés à plein traite-

Une première mondiale au Canada

Au cours de 1976 a été fondé, au Canada, l'Institut de recherche pour l'avancement de la femme (ICRAF). La fondation de cet organisme constitue une première mondiale. Le Canada, en effet, est le premier pays à donner suite à une recommandation faite à la Conférence internationale de l'année de la Femme, sur la nécessité d'établir une politique de recherche continue sur les femmes comme groupe désavantagé.

L'ICRAF déploiera donc ses efforts dans les domaines de la recherche académique, l'étude et la critique des politiques gouvernementales, et l'éducation, pour ainsi promouvoir la pleine participation des femmes au développement de la société canadienne. L'Institut aura une triple fonction: a) servir d'agence de coordination afin que les activités et les résultats de la recherche portant sur les aspects de l'expérience féminine

soient connus; b) décider, sur une base annuelle, des domaines de la recherche qu'il entreprendra ou qu'il appuiera; c) encourager les disciplines académiques à donner une plus grande place à l'expérience féminine dans leurs études et leurs perspectives théoriques.

Parmi les priorités, on a déjà inscrit *les femmes au travail*, terme qui comprend non seulement les femmes travaillant à l'extérieur du foyer, mais aussi les mères de famille, les femmes qui font du volontariat sur une base non rémunérée etc. Ces formes de travail, toutes aussi importantes les unes que les autres, doivent être étudiées.

L'Institut compte une centaine de membres des deux sexes venant de couches diverses de la société et de disciplines universitaires variées. L'objectif est d'atteindre 15 000 membres d'ici trois ans.



Mme Nicole Morel

Mme Nicole Morel, maître de poste de Dégelis (Québec) a été élue membre du Comité directeur de l'Association internationale des Receveurs de la Poste, dont le siège est à Genève (Suisse). Elle est la seule femme du Comité de direction de cette association. Mme Morel poursuit des études en philosophie, science économique et administrative. Elle est mère de deux enfants.

ment, lorsque les études sont de niveau universitaire et sont liées au travail effectué au ministère, ou encore d'études techniques utiles pour l'accomplissement de travaux plus spécialisés.

...L'actuel sous-secrétaire, M. H.B. Robinson, est entré au service du ministère en 1945; son expérience lui permet donc de porter un jugement sur le travail des femmes au ministère. Il a d'ailleurs rendu hommage, en ces termes, à leur vaste contribution et à leurs réalisations: "Bien que les femmes qui ont percé dans nos rangs soient encore peu nombreuses, elles ont compté certaines personnalités vraiment remarquables ainsi que des personnes qui ont joué un rôle très important dans l'élaboration de la politique extérieure et dans l'accomplissement des activités extérieures pour le compte du gouvernement canadien." Et il a ajouté: "Je suis persuadé que celles qui se joindront à nous maintiendront et enrichiront la tradition."

~ ~ ~

■ Mme Huguette Labelle, infirmière en chef au ministère de la Santé et du Bien-être social, a été mutée, en 1976, au poste de directeur général des orientations, de la recherche et de l'évaluation des Affaires indiennes et esquimaudes.

~ ~ ~

■ Mme Katie Cooke, ex-présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme, a été nommée au poste de directeur de la recherche à la Direction des orientations et de l'évaluation du programme des Affaires indiennes et esquimaudes. Mme Cooke détient un doctorat en sociologie et un diplôme universitaire en psychologie et en anthropologie.

C'est une Montréalaise, Mme Julie Loranger, qui a été nommée coordonnatrice au Bureau de la situation de la femme au ministère de la Santé à Ottawa. Diplômée de l'Université McGill, Mme Loranger possède un doctorat en pédagogie de Navarre (Espagne). Avant de travailler à Ottawa, elle a été pendant quatre ans au ministère de l'Éducation à Québec.



Mme Julie Loranger

Six autres femmes ont été élues membres du Conseil consultatif sur la situation de la femme. Ce sont: Mme Grace Hartman, d'Ottawa (Ont.); Mme Blanche Bourgeois, de Cocagne (N.-B.); Mme Joan Fraser, d'Halifax (N.-É.); Mme Mary Kiss, de Hamilton (Ont.) et Mme Rita Ubriaco, de Thunder Bay (Ont.).



Mme Luce Patenaude

Pour la première fois au Canada et dans le monde, dit-on, le "protecteur du citoyen" est une femme! En effet, madame Luce Patenaude, célibataire de 42 ans, professeur de droit à l'Université de Montréal a été nommée, au cours de l'année, "Ombudsman" pour le Québec. Chercheur-né, Me Patenaude se réjouit de ce que son travail comporte des cas aux répercussions juridiques profondes. Elle se propose de fouiller à fond ces questions pour lesquelles elle a une préparation de choix. Elle est membre du Barreau depuis 1957. De 1962 à 1973 elle a été attachée de recherche au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, et, en 1973, professeur de droit des personnes, famille, régimes matrimoniaux à cette même université.



Mme Iona Campagnolo

Née en Colombie-Britannique, madame Campagnolo a étudié à Vancouver et à l'Université de sa province. Elle fut pendant quelques années animatrice d'un programme quotidien d'interviews et d'information à la radio. En 1972, elle a été élue présidente du comité d'athlétisme de Prince-Rupert (C.B.) et membre des services d'information du Conseil municipal. Élué député en 1974, elle devenait secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. En 1976, elle a été nommée ministre d'État à la Santé et au Sport amateur dans le Cabinet Trudeau. Elle est décorée de l'Ordre du Canada.



Mme Huguette Noël

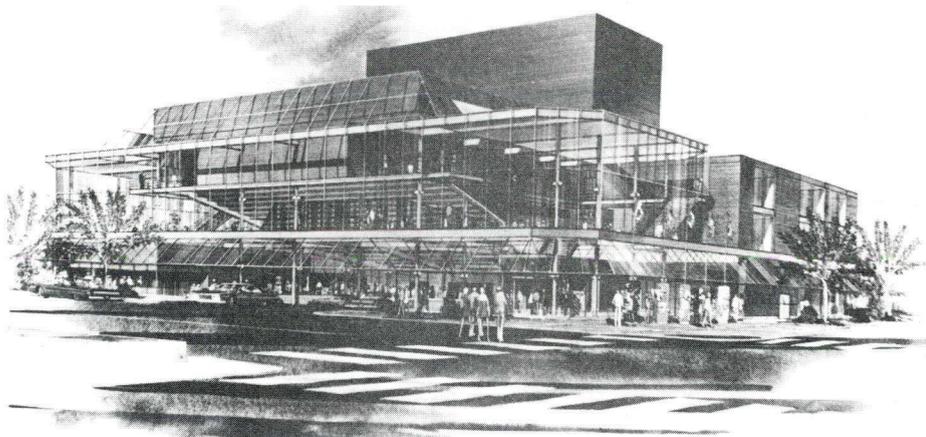
Née et éduquée à Québec, Mme Huguette Noël a été nommée directeur de la Compagnie d'assurance vie Impériale Canada (succursale Montréal-Frontenac), et aussi porte-parole officiel de l'Association canadienne des compagnies d'assurance vie. C'est la première femme, au Canada, à occuper ces postes.

~ ~ ~

■ Mme Pauline Ouimet qui siège au conseil d'administration de plusieurs entreprises commerciales, a été élue au poste de gouverneur public de la Bourse de Montréal.

La chronique des arts

Le théâtre Citadel d'Edmonton: une construction de verre



Le nouveau théâtre Citadel d'Edmonton (Alberta) a ouvert officiellement ses portes en novembre en présentant Roméo et Juliette de Shakespeare, sous la direction de M. John Neville, directeur artistique résident. Ce complexe de trois théâtres, l'un des premiers édifices destinés aux arts de la scène à avoir été conçu en fonction des handicapés, a une surface de 90 000 pi c. C'est le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Alberta et la municipalité d'Edmonton qui se partageront le coût de 6,3 millions \$ qu'a exigé sa construction; un montant de 2,8 millions a toutefois été fourni par des individus et des sociétés.

Le Centre culturel canadien à Paris

Le Centre culturel canadien entend faire connaître en France la culture canadienne. Ce qui n'est pas un mince programme, étant donné, d'une part, la diversité des cultures coexistant dans les dix provinces concernées et, d'autre part, la tension persistante entre l'héritage anglo-saxon et le creuset québécois en plein bouillonnement créateur. Sans parler des Indiens et des Esquimaux...

Le centre s'est ouvert en 1970; il comprend trois salles d'exposition, une bibliothèque de dix mille volumes où l'on peut consulter trois cents journaux et périodiques; une musicothèque constituée de disques, bandes magnétiques et partitions de compositeurs canadiens; un bulletin d'information tiré à dix mille exemplaires et un auditorium d'un centaine de places. Cinquante mille visiteurs annuels, telle est la carte d'identité du Centre de Paris. Son service d'accueil et d'orientation semble connaître un succès particulier. Car il y a de plus en plus de Français à tomber amoureux du pays de leurs cousins d'Amérique, ces quelques arpents de neige qui, pour Voltaire, ne valaient pas les os d'un grenadier et qui deviennent maintenant, aux yeux de beaucoup, la terre rêvée. Aujourd'hui, la

France jette un nouveau regard sur le Canada.

Les derniers événements du centre ont été la présentation d'un Journal illustré de la côte atlantique par cinquante-deux peintres, graveurs, sculpteurs, céramistes et photographes; l'invitation d'Antonine Maillet; l'académie de choc présentée récemment au théâtre d'Orsay. Après le passage (début novembre) du Théâtre du Nouveau Monde, importante compagnie francophone d'Amérique du Nord, on a pu se promener au Jardin de sculptures installé dans l'arrière-cour du centre, à ciel ouvert. En salle, le peintre Ernest Gendron a montré (en décembre) un visage de la peinture populaire québécoise. Sur le fond de ces manifestations, quelques événements ponctuels: rencontres, concerts (avec la chanteuse noire canadienne Anne Richards) ciné-conférences etc.

Le foisonnement que reflète le calendrier des activités culturelles canadiennes à Paris va de pair avec une formule originale de rapport avec les écrivains et les artistes. Ainsi, nous assure l'une des responsables du Centre culturel canadien, pour les expositions d'art, l'association d'envergure nationale *Canadian Artists Representation* — qui regroupe les artistes pour la défense de leurs intérêts —

a obtenu, de la part d'institutions publiques et privées, le paiement d'un cachet aux exposants. Le ministère canadien des Affaires extérieures et la Galerie nationale du Canada, entre autres, acceptent déjà ce principe applicable à tous les artistes, y compris les membres de la Société des artistes professionnels, organisme où sont regroupés la plupart des Québécois.

~ ~ ~

Ouverture d'une galerie d'art à Québec

Le Musée du Québec annonce l'ouverture de la galerie de l'Anse-aux-barques qui occupera deux maisons à la place Royale. Cette galerie, destinée à l'illustration des multiples tendances de l'art québécois contemporain, sera ouverte à toutes les expériences et axée sur la recherche. On y accueillera, de plus, des artistes de toutes les régions éloignées où, souvent, les créateurs souffrent d'un certain isolement.

L'Anse aux barques

La galerie de l'Anse-aux-barques tire son nom du terrain où elle est située. En effet, jusqu'en 1820, une anse naturelle se dessinait de la pointe aux roches, c'est-à-dire du bout de la rue Sous-le-fort, jusqu'au pied du cap Diamant.

L'anse aux barques était le plus souvent appelée le "Cul de sac". Elle a longtemps servi au mouillage des embarcations, et c'est dans ses environs immédiats qu'était concentrée la population des armateurs et des gens qui vivaient de la mer. Nicolas-Gaspard Boucault écrit en 1754 que "les grandes barques et les vaisseaux de moyenne grosseur y abordent, les bâtiments y sont à couvert des vents du nord-ouest et du sud-ouest qui sont les plus à craindre sur ce fleuve, les négociants de Québec y font mettre leurs bâtiments pour passer l'hiver, (...)"

Au début du XVIII^e siècle, on voit apparaître des chantiers maritimes dans la partie ouest de l'anse qui peut avoir quai sur les deux rives et qui est reliée à la côte de la Montagne par deux voies publiques, la rue du Cul-de-sac et la rue Notre-Dame.

L'anse aux barques a subsisté jusqu'en 1820, année où les armateurs ont entrepris de récupérer du terrain à bâtir à même le rivage du fleuve.

Secours d'urgence en Turquie

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé que le Canada avait fait un don en argent de 100 000 \$ à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour supporter les programmes de secours d'urgence de cette organisation à la suite du tremblement de terre qui a frappé la Turquie.

Survenu le 24 novembre dernier dans la province de Van, le séisme a laissé 50 000 personnes sans abri, dont 20 000 enfants. Le nombre des morts s'élève présentement à 3 626 personnes et l'on compte au moins 8 000 blessés et plus de 1 000 enfants laissés sans parents à la suite de la catastrophe. Les conditions atmosphériques hivernales rendent particulièrement difficiles les efforts de secours en raison de l'encombrement des routes et de l'aéroport de Van.

L'apport canadien vient à la suite de l'appel d'assistance lancé par la Société du Croissant rouge turque, équivalent de la Croix-Rouge. L'argent sera tiré des fonds de l'Agence canadienne de développement international. La subvention sera acheminée en Turquie par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève.

Le ministre Jamieson a vivement souhaité que les Canadiens se montrent généreux dans leurs propres contributions à la Société de la Croix-Rouge ou à d'autres organismes non gouvernementaux de leur choix. Il a insisté sur le fait que la Croix-Rouge avait beaucoup plus besoin d'argent que de marchandises. Des rapports en provenance de la Turquie indiquent, en effet, que l'arrivée massive de biens ou de marchandises contribuerait plus à congestionner le port et l'aéroport qu'à résoudre les problèmes immédiats qu'a créés le séisme.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

A la défense des fonctionnaires

Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, a dénoncé récemment tous ceux qui s'attaquent aveuglément, depuis quelques mois, à l'intégrité, à la diligence et à la loyauté des fonctionnaires fédéraux.

"L'image du bureaucrate cupide et paresseux qui perd son temps de neuf à cinq aux dépens des contribuables, en attendant une retraite anticipée avec une pension démesurée, n'est rien de plus qu'un mensonge grossier propagé par des idéologues mesquins pour discréditer la fonction publique du Canada, a déclaré M. Andras.

"Plus souvent qu'autrement, ceux qui s'y emploient ne visent au fond qu'à jeter le discrédit, par implication, sur le gouvernement en place, que la grande majorité des fonctionnaires ont servi et continuent à servir avec une diligence, une intelligence et une loyauté exemplaires, a ajouté le ministre.

"Non seulement ces faussetés sont-elles autant d'injustices envers les personnes en cause qui, de par notre régime constitutionnel, ne sont pas en mesure de se défendre, mais elles constituent une perversion et un abus flagrant des principes démocratiques."

M. Andras prenait la parole à un déjeuner-causerie organisé par la section Ottawa-Hull de l'Association internationale de gestion du personnel. A cette occasion, il a dévoilé les résultats d'un sondage sur les communications internes dans la fonction publique entrepris en 1975 à la demande du comité consultatif interministériel du Conseil du Trésor sur l'administration du personnel.

Fonction publique vs secteur privé

"Ce sondage démontre clairement que l'éthique de travail est très bien portante dans la fonction publique du Canada, a déclaré le ministre. Il ne fait que confirmer ce que les ministres, les parlementaires et la population canadienne sont à même de constater presque quotidiennement: à savoir, que les fonctionnaires prennent le plus grand intérêt à leur travail, qu'ils se préoccupent vivement de la qualité des services qu'ils rendent au public et qu'ils travaillent autant que n'importe quel autre groupe de travailleurs, dans n'importe quel autre secteur de la société.

"Évidemment, il y a des exceptions — il y a des pommes pourries dans tous les barils; et afin de maintenir le prestige et la réputation de la fonction publique tout entière, le gouvernement s'emploiera à déceler et à en écarter les pommes véreuses. Comme je l'ai déclaré à la Chambre des communes le 18 octobre, les fonctionnaires qui font leur part seront récompensés; les autres trouveront la fonction publique moins confortable."

Le président du Conseil du Trésor a mis l'accent sur deux des grandes conclusions à tirer du sondage sur les communications internes. La première, c'est que les fonctionnaires s'intéressent moins à leur rémunération (traitements, pensions, congés, agréments etc.) qu'au contenu et à la substance de leur travail ainsi qu'aux possibilités de développement et d'épanouissement personnels qui leur sont offertes.

L'autre, et peut-être "la plus fondamentale" des conclusions à souligner est qu'en dépit des particularités historiques et structurales de leur milieu de travail, les besoins et les aspirations des fonctionnaires ne diffèrent pas sensiblement de ceux de leurs confrères du secteur privé.

Nouvelles brèves

■ A Kilmar, au Québec, *Canadian Refractories Division, Dresser Industries Canada, Ltd.*, a entrepris un programme d'expansion de plusieurs millions qui sera complété à la fin de 1977. Ce programme permettra de doubler la capacité de production des briques spéciales qui servent au revêtement intérieur des fours rotatifs à ciment qui sont employés dans 60 pays.

■ Pour la première fois, le Canada sera l'hôte, en janvier, de la 10^e Conférence annuelle de la *Society for Historical Archaeology (SHA)* et de la 8^e *International Conference on Underwater Archaeology (ICUA)*. Les conférences sont sous les auspices de Parcs Canada. Ces organisations internationales formées de professionnels et d'amateurs s'intéressent à l'archéologie historique nord-américaine et aux recherches archéologiques sous-marines.